

# VETO 30 EC

Deltaméthrine 10 g/l + Acétamipride 20 g/l



## INSECTICIDE SYSTÉMIQUE TRÈS EFFICACE CONTRE LES INSECTES DU MAÏS

& autres Cultures Maraîchères, Fruitières, Florales, etc.



**VETO met K.O**  
les mauvais insectes !

PHYTOSANITAIRES - MATÉRIELS DE TRAITEMENTS - SEMENCES - ENGRAIS

PHYTOTOP - Riviera Palmerale, Rond Point ADO - 01 BP 420 ABIDJAN 01 - RCJ  
Cel.: (+225) 58 94 93 10 - E.mail: phytotop@phytotop.net - Web: www.phytotop.net

ABIDJAN - Cel.: 68 54 90 65 67 45 77 64	SAN-PEDRO - Cel.: 77 70 09 99	GAGNOA - Cel.: 09 56 69 87	DALQA - Cel.: 79 79 44 73
KORHOGO - Cel.: 67 21 88 86	DUKOUÉ - Cel.: 77 70 10 00	DIVO - Cel.: 09 79 31 28	ABENGOUROU - Cel.: 77 74 83 79



# VETO 30 EC

Deltaméthrine 10 g/l + Acétamipride 20 g/l

**INSECTICIDE SYSTÉMIQUE POLYVALENT TRÈS EFFICACE**  
(Cultures Maraîchères, Fruitières, Florales, etc)

### USAGE

VETO 30 EC est un insecticide binaire et polyvalent qui agit par contact, par ingestion et par voie systémique.

VETO 30 EC est très efficace contre les insectes piqueurs suceurs (Mouches Blanches, Pucerons, Thrips) et les Chenilles légionnaires.

### CULTURES CIBLES

- Les Cultures Maraîchères et Vivrières : tomate, chou, piment, oignon, maïs, etc.
- Les Arbres Fruitières : agrume, manguiier, anacardier, avocatier etc.
- Fleurs : rosiers, ficus, sapin, etc.

**DOSE D'APPLICATION : 0,5 L à 1L par Hectare**

### POUR UN TRAITEMENT AVEC UN PULVÉRISATEUR :

40 à 75 mL, soit 1 dosette pour 15 Litres d'eau.

NB : Sur la base de 200 L d'eau/Ha



### POUR UN TRAITEMENT AVEC UN ATOMISEUR :

125 à 250 mL, soit 2 dosettes pour 10 Litres d'eau.

NB : Sur la base de 40 L d'eau/Ha



### METHODE D'APPLICATION :

VETO 30 EC s'applique en pulvérisation sur les feuilles.

### Traitement Préventif :

Traitement foliaire après la levée des plants, 2 traitements foliaires par mois à raison de 15 jours d'intervalles.

### Traitement Curatif :

L'application de VETO 30 EC se fait dès l'observation des premières attaques à une semaine (07 jours) d'intervalle.

**DELAI AVANT RECOLTE : 7 jours.**

**N° HOMOLOGATION : 12 1147 In**

### ANTIDOTE :

Il n'y a pas d'antidote spécifique, il faut faire un traitement symptomatique.